Décision 18-DCC-228 du 26 décembre 2018

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Fourel, Befipo et Maloui par le groupe Grim

Posted on: 14 janvier 2019 | Secteurs :

	IST		-1		 \frown	N
		-4	1 = 1		()	1
-				U	v	

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle		
Partie notifiante	Groupe Grim		
Dispositif(s)	Autorisation		
Décision de phase	Phase 1		
Décision simplifiée	Oui		

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Sociétés Fourel, Befipo et Maloui

Lire

Le texte intégral 99.59 Ko